

**BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE
DÉCADAIRE****Situation météorologique****Situation pluviométrique**

Dès le 09 Mai des pluies ont été reçues au niveau des régions de Kédougou, Sédhiou et Ziguinchor. Ainsi les départements de Saraya, Goudomp, Diattacounda, et Ziguinchor ont enregistré respectivement 25mm, 37mm, 15mm et 11.2mm. Durant la troisième décennie de Mai (journées du 26 et 27), une onde a balayé la quasi-totalité du territoire occasionnant de fortes quantités de pluie au Centre du pays notamment à Taiba Niassène qui a reçu plus de 100mm, Fatick 91.7mm, Niakhar 84mm, Kaolack 51.2mm, Paoskoto 56.6mm....Ces pluies utiles confirment le démarrage précoce de la saison qui a été prévu dans plusieurs localités centre et sud du pays. Au nord la région de Matam n'a pas été en reste avec 29.2mm à Matam, 36.7mm à Ogo, 72.5mm à Kanel après les activités du 26 et 27 Mai.

La première décennie de Juin est marquée par la manifestations d'activités pluvio orageuses qui se sont généralisées les 08 et 09. Au 10 Juin le cumul saisonnier est compris entre 0.4mm à Saint Louis et 132.2 mm à Fongolimby.

La majeure partie du territoire est excédentaire comme le montre la carte comparaison. Les poches déficitaires concernent la frange Podor-Saint Louis, Kédougou et une poche au niveau du Centre-ouest.

Perspectives de la deuxième décennie de Juin 2022

Des phases humides plutôt intenses se succéderont durant la seconde décennie du mois de juin 2022.

Par conséquent, deux événements pluvio-orageux marqués se dérouleront du 13 au 15 juin et du 17 au 19 juin 2022.

Les orages et pluies devraient progressivement intéresser tout le pays au cours de ces deux périodes. Cependant les risques de pluies seront relativement faibles dans la région de Saint-Louis.

Par ailleurs, la région de Kédougou recevra les pluies à partir du 12 juin 2022.

Sommaire

- **Météo:** Début précoce de la saison
- **Hydrologie:** Poursuite de l'étiage au niveau des stations hydrométriques
- **Agriculture:** Bon comportement des premiers semis en humide
- **Protection des végétaux:** Présence de ravageurs dans certaines localités
- **Situation pastorale:** Etat d'embonpoint des animaux acceptable

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2022	2021	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	02 aout	03 aout
Podor	-	02 aout	04 aout
Matam	27 mai	12 juillet	08 juillet
Ranérou	27 mai	26 juin	08 juillet
Louga	-	25 juin	01 aout
Linguère	-	02 aout	20 juillet
Diourbel	-	10 juin	21 juillet
Bambey	-	26 juin	22 juillet
Thiès	-	02 aout	29 juillet
Mbour	-	02 aout	28 juillet
Dakar Yoff	-	02 aout	26 juillet
Fatick	27 mai	30 juillet	13 juillet
Kaolack	27 mai	11 juin	16 juillet
Kaffrine	27 mai	10 juin	11 juillet
Koungheul	08 juin	10 juin	12 juillet
Nioro du Rip	27 mai	10 juin	09 juillet
Tambacounda	27 mai	10 juin	29 juin
Goudiry	27 mai	10 juin	03 juillet
Bakel	27 mai	28 juillet	10 juillet
Kédougou	08 juin	20 mai	07 juin
Kolda	26 mai	15 juin	21 juin
Vélingara	08 juin	10 juin	30 juin
Ziguinchor	27 mai	27 juin	25 juin
Cap Skirring	-	26 juin	28 juin

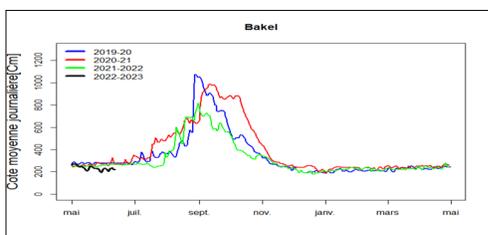
Situation hydrologique

En ce début d'hivernage, la situation hydrologique est marquée par une poursuite d'étiage au niveau des stations hydrométriques du fleuve Sénégal à l'exception de la station de Podor (fleuve Sénégal) où on note une légère hausse de niveau. Les autres cours d'eau se caractérisent par un assèchement ou une absence d'écoulement.

La présente communication donne la situation hydrologique observée au niveau de trois stations principales du fleuve Sénégal qui ont un écoulement permanent.

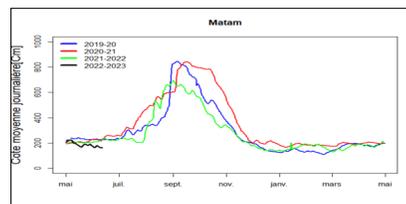
BAKEL

A la station de Bakel le niveau du fleuve Sénégal est toujours en baisse. L'année dernière, à la même période, le niveau du fleuve avait commencé une remontée timide.



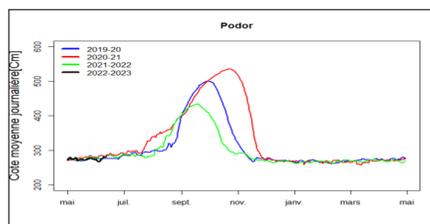
MATAM

A la station de Matam, c'est la même situation que Bakel qui y prévaut : le niveau du fleuve est en baisse.



PODOR

A la station de Podor, la baisse s'est poursuivie jusqu'au 05 juin, avant d'entamer une légère hausse qui s'est poursuivie pour éga-ler le niveau de l'année 2021.



Situation agricole

Le démarrage des préparatifs de la campagne agricole 2022-2023 est effectif dans toutes les régions depuis mi-avril avec l'installation des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants et Matériels agricoles.

I - MISE EN PLACE DES INTRANTS

Pour rappel, la distribution des intrants se fait au niveau des commissions locales de distribution. Ces cadres regroupent toutes les sensibilités au niveau local (groupement de jeunes, groupement de femmes, organisation de producteurs, société civile, syndicat etc.).

1.1 Semences

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles et de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé, pour cette campagne agricole 2022/2023, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole.

A cet effet, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural a pris **les lettres circulaire N° 00564/MAER/DA du 13 avril 2022** fixant la composition et les missions des commissions de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants agricoles pour la campagne 2022/2023 et **00631/MAER/DA DU 26 avril 2022** fixant les prix de cession des semences et engrais subventionnés.

1.1.1 - Semences d'arachide

L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **73 199 tonnes** dont dix-

17 199 tonnes de semences écrémées et **56 000 tonnes** de semences certifiées. Les quotas attribués à chaque région pour les différents types d'intrants sont indiqués le tableau ci-dessous. Les mises en place des semences d'arachide ont démarré dans la 2^e et la 3^e décade du mois de mai ; elles ont atteint presque toutes les localités du pays et se poursuivent normalement. Le taux de réalisation sera présenté à la deuxième décade de juin.

1.1.2- Semences d'espèces diverses

Pour les espèces diverses, l'objectif de mise en place est de :

- 9 000 tonnes de semences de riz ;
- 3 000 tonnes de semences certifiées de maïs ;
- 1 500 tonnes de semences certifiées de sorgho ;
- 3 800 tonnes de semences ordinaires de niébé ;
- 2 000 tonnes de semences certifiées de niébé ;
- 600 tonnes de semences certifiées de sésame ;
- 15 000 ha en boutures de manioc.

NB : Il faut noter que dans le but de faire face à la crise Russo-ukrainienne pouvant occasionner d'éventuels impacts sur la campagne 2022/2023 et de maximiser les productions, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural a pris certaines dispositions.

1.2 – Engrais

Dans le cadre de l'exécution de la campagne agricole

Situation agricole (suite)

2022/2023, les quantités d'engrais prévues pour la subvention sont de **135 500 tonnes** d'engrais minéral dont **80 500 tonnes** d'engrais NPK et **55 000 tonnes** d'urée. Pour la présente campagne, l'Etat a maintenu la subvention des engrais minéraux et y a intégré de l'engrais organique solide pour **3 500 tonnes**, et 45 000 unités de 1,5 litre d'engrais organique liquide (green ok.)

II - DYNAMIQUE DES SEMIS

A Fatick, les semis du mil effectués avant le 27 mai 2022 sont au stade de levé . Les semis en humide du mil réalisés après la pluie du 27 mai 2022 sont au stade de levées. Pour l'arachide, les semis sont au stade de levé.

CONCLUSION

La campagne agricole 2022/2023 a démarré avec la mise en place des intrants ; les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des mises en place et de Cessions des Intrants. Il faut noter qu'avec les précipitations du 27 mai 2022, des activités de semis sont notées dans certaines localités du pays.

Situation phytosanitaire

SITUATION PHYTOSANITAIRE

La plupart des récoltes ont été engrangées, permettant aux producteurs de s'adonner à d'autres activités. Divers ravageurs choisissent ce moment pour porter des baisses sensibles de rendements sur le riz, mais aussi de préserver le fourrage aérien, si cher à nos éleveurs.

PROSPECTIONS ET TRAITEMENTS

Une population de criquets arboricoles notamment l'espèce **Anacridium melanorhodon** a sévi dans les arrondissements de Koussanar et Mbeuleukhé. Un autre essaim a été signalé par les autorités de la zone, et à ce jour, cet essaim n'est pas encore trouvé. Les superficies prospectées s'élèvent à 1 920 ha contre 1 940 ha infestés pour une moyenne d'environ 25 individus par arbre. Des dégâts ont été constatés, mais la vigilance de nos agents de terrain a permis de freiner cette horde ailée, à travers des pulvérisations.

A Nganda, les sites de Kélimane, Diamagadio et Katakél ont été prospectés sur 85 ha, 30 ha infestés et 13 individus par m².

RECOMMANDATIONS

- Gestion des arboricoles à Mael Dibi en collaboration avec les producteurs
- Se renseigner sur cet essaim arboricole, signalés par les autorités administratives de Goudiry
- Continuer les prospections et interventions phytosanitaires,
- Communiquer avec les producteurs ;
- Surveiller les sites d'émergence des sauteriaux et d'*Amsacta moloneyi* etc.

Situation pastorale

La Situation Alimentaire et état du cheptel Etat des pâturages

Le pâturage existe encore faiblement dans le Haut Diéri de Podor et sert cette année de réserve pour la zone sylvopastorale mais les fortes pluies enregistrées les 26 et 27 mai ont impactés sur la qualité et la quantité de la paille.

Dans le département de Dagana, l'état des pâturages s'amointri. Le pâturage encore disponible a une faible qualité nutritive et est très loin des points d'eau ce qui fait que son exploitation est très difficile. Les éleveurs du département qui ne sont pas partis en transhumance se rabattent dans la zone du Walo, dans les casiers de la CSS pour exploiter les résidus de canne à sucre, le pâturage aérien aussi est fortement utilisé. Par contre, des conflits dus à la divagation des animaux au niveau des aménagements rizicoles sont notés entre agriculteurs et éleveurs. Les prix de l'aliment continuent de renchérir du fait de la rareté et pauvreté du pâturage et aussi de la forte demande. Les prix pratiqués sont les suivants ;

- Aliment usiné sac de 40 kg : 10 000 à 13 000 f;
- Son de blé sac de 40 kg : 13 000 à 15 000 f ;
- Son de riz (Niagass ou son grossier) sac de 50 kg : 6 500 à 8 000 f ;
- Son de riz (Népass ou son fin) sac de 50 kg : 8 500 à 10 000 f rare sur le marché ;
- Fane d'arachide issue de la culture pluviale de 4 500 à 6 000 f.

Etat d'embonpoint du cheptel

Les animaux présentent dans l'ensemble un état d'embonpoint acceptable.

Abreuvement du bétail

La disponibilité des ressources en eau reste toujours bonne au niveau de la zone agropastorale du Ferlo avec une forte utilisation des forages comme principales sources d'abreuvement. L'abreuvement du cheptel se fait au niveau des forages et puits pastoraux dans le diéri, et au niveau du fleuve Sénégal et ses défluent dans le walo.

Mouvement du bétail

Situation pastorale (suite)

Des arrivées massives du bétail ont été enregistrées dans la région de Kaffrine en provenance surtout de Fatick, Diourbel et la région de Louga. La région de Tambacounda a enregistré aussi des arrivées massives du bétail en provenance du nord.

Situation zoo-sanitaire

Durant la première décade du mois de juin 2022, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs de Services régionaux de l’Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Thiès, Fatick, Dakar, Kolda, Sédhiou, Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Matam, Ziguinchor et Tambacounda ont rapporté des suspicions de :distomatose chez les espèces ovine et bovine, maladie de Gumboro, coryza aviaire, typhose aviaire, variole aviaire, pasteurellose chez les espèces ovine et bovine, fasciolose bovine, botulisme chez les espèces ovine, caprine et équine,

peste des petits ruminants, ecthyma contagieux, intoxication alimentaire, dermatose nodulaire contagieuse bovine, péripneumonie contagieuse bovine, lymphangite épizootique, fièvre aphteuse, gourme, tétanos, clavelée, rage bovine et asine, parvovirose, gale, charbon symptomatique, œsophagostomose ovine, schistosomiase chez les espèces ovine et caprine, peste porcine africaine.

Au total, cent-soixante-six (166) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Les mesures prises sont : antibiothérapie, déparasitage, vaccination, sensibilisation, détoxifiant, complément alimentaire, lutte contre les vecteurs, mission de suivi, assistance sociale appui technique, isolement des animaux malades, saisie partielle, traitement des aphtes, saisie d’organes, antitétanique, trypanocide, et abattage d’animaux.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

Durant la première décade du mois de juin, l’installation de la végétation est timide sur la majeure partie du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont faibles à moyennes (Figures 1a, 1b et 1c). Cependant, ces valeurs sont relativement plus élevées que celles de l’année 2021, à la même période dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou (Figures 1d, 1e et 1f). Cette situation pourrait être expliquée par les événements pluviométriques observés dans ces régions.

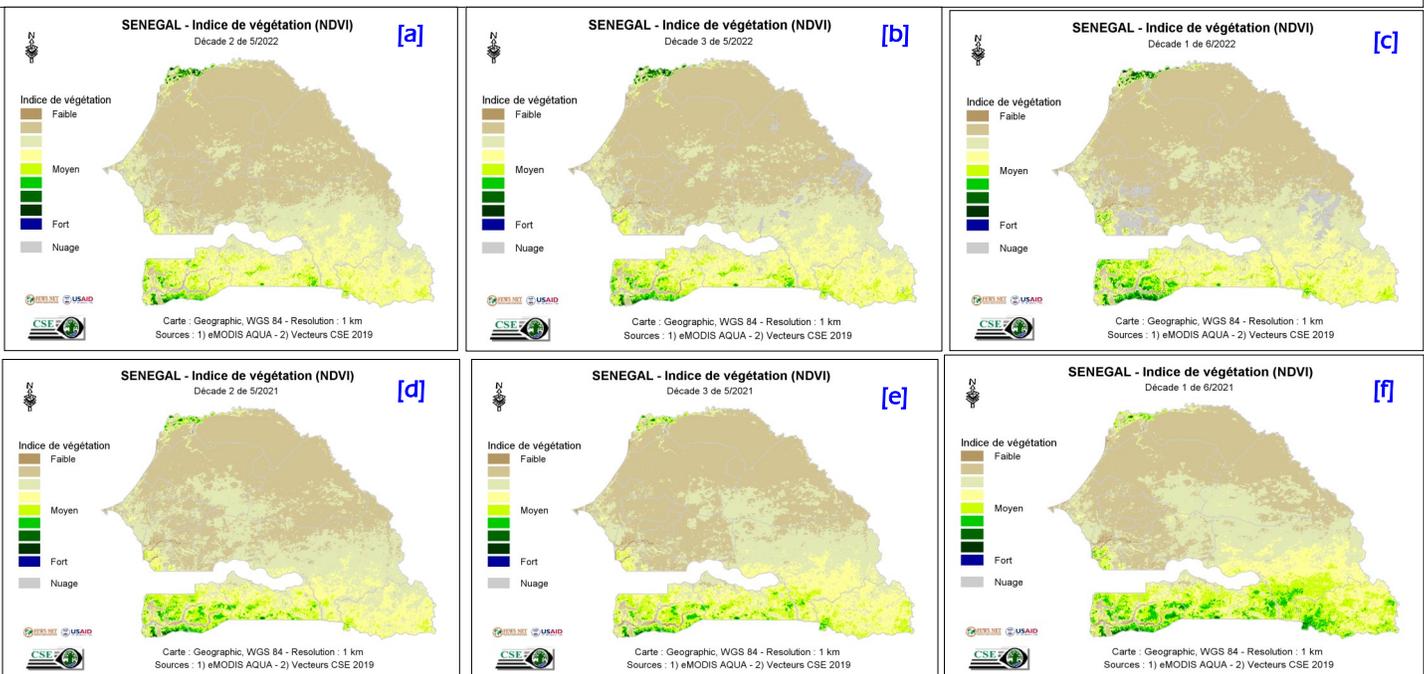


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade du mois de mai et (c) la première décade du mois de juin 2022 en comparaison avec les valeurs de l’année 2021 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont modiques dans les marchés ruraux de collecte et faibles dans ceux urbains. Cette situation est consécutive à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente, à l'installation de la soudure et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres portant sur les préparatifs de la campagne agricole 2022/2023. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz importé et de légumes locaux de grande consommation : oignon, pomme de terre.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **338F CFA/kg** (mil souna), **380 F CFA/kg** (sorgho), **350 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses : mil (+22%), sorgho (+33%) et pour le maïs (+33%). Les variations quinquennales sont plus importantes avec des hausses de : mil (+ 33%), sorgho (+34%) et maïs (+40%) Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **345 F CFA/kg** est en hausse de **12% et 16%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **335 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **465 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **360 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+5%), pour le riz parfumé (+5%) et une forte hausse pour le maïs (+33%). Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé (+11%), riz parfumé (+9%) et maïs (+37%).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **1100 F CFA** (niébé), **415 F CFA** (arachide coque), **835 F CFA**

(arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des hausses de 106% (niébé), 10% (arachide coque) et une baisse de 14% (arachide décortiquée). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de **92%** (arachide coque), **45%** (arachide décortiquée) et de **+47%** (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **200 – 525** » F CFA/kg (oignon local), « **325 – 650** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **295 F CFA/kg**, **460 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de **-12%** (oignon local) et **+12%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique une baisse de **6%** (oignon local) et une hausse de **14%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **150 000 – 475 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **67 000 – 157 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **27 500 – 45 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **349 675 F CFA**, **107 155 F CFA**, **35 310 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles en hausse de (+ 28%) chez les bovins, (+ 16%) les ovins et (+6) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi d'importantes variations de hausse pour les bovins (+35%), ovins (+35%) et chez les caprins (+12%).

III – Perspectives : La deuxième décade du mois de juin 2022 serait caractérisé par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs, l'installation de l'hivernage et les préparatifs de la campagne agricole. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs tendances haussières au regard du contexte économique mondial tendu.

Recommandations

- *Procéder au semis en humide au niveau des localités ayant reçues des pluies utiles*
- *Se prémunir des informations météorologiques pour apprécier les dates de semis optimales*
- *Informers les éleveurs sur l'installation progressive de la saison des pluies pour qu'ils puissent organiser les mouvements de transhumance du bétail*

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...